



Allègement des restrictions de voyage entre Maurice et La Réunion : les opérateurs mauriciens soulagés

Port-Louis 16 février 2022- Dans un communiqué de presse émis ce lundi 14 février, la préfecture réunionnaise a annoncé que « les dispositions particulières prises par voie de décret ministériel restreignant les déplacements entre La Réunion, Maurice et l’Afrique du Sud sont abrogées. Les déplacements vers ces deux destinations sont soumis au principe général prévu pour la zone de couleur à laquelle ils appartiennent : orange pour Maurice et l’Afrique du Sud ».

Pour Maurice, classée dans la zone « orange », l’adoucissement de la position de la préfecture a eu l’effet d’un soulagement pour les opérateurs touristiques mauriciens, qui se préparent déjà à accueillir de nouveau les touristes provenant de l’île sœur dans le plus grand respect des normes sanitaires en vigueur.

« Le marché réunionnais est capital pour le tourisme mauricien. Nous sommes heureux que cette décision, ait été revue. Nous sommes impatients d’accueillir de nouveau nos frères et sœurs de la Réunion et renouer les liens forts qui nous unissent. Les économies de nos deux pays en bénéficieront forcément, étant donné que Maurice est l’une des plus importantes sources de revenu pour les agences de voyages réunionnaises », a indiqué Arvind Bundhun, CEO de la Mauritius Tourism Promotion Authority.

